

Compte rendu sommaire Séance du Conseil Municipal 4 Juillet 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 4 juillet à 18h30, le Conseil Municipal de Daignac, dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur Michel MASSIAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercices: 9

Nombre de présents: 5

Nombre de procuration: 0

Date convocation Conseil Municipal: 27/06/2023

Liste des présents:

Michel MASSIAS, Michel ZANARDO, Laetitia LUBIATO, Romuald CHAGNEAU, Vincent GRAFTE.

Liste des absents et des procurations:

Christian SIUTAT, absent
Aude DUPONT, absent
Frédéric PICQ, absent
Emmanuel BOURREZ, absent

Secrétaire de séance: Laetitia LUBIATO

1. Validation du Compte Rendu du 30.05.2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 30.05.2023,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents:

D'adopter le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 30.05.2023.

2. Diminution heures agent communal :

Mr le Maire indique qu'un agent communal a demandé à baisser ses heures d'une demi-heure par semaine.

Mr le Maire indique propose aux élus d'approuver cette demande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de Mr le Maire.

3. Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC)

La répartition annuelle du Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC), a permis d'envisager l'attribution à notre commune la somme de Sept Mille Cinq Cent euros (7 500 €) pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- D'affecter au FDAEC pour l'année 2023 les travaux suivants :
 - Achat camion benne et construction d'un nouveau columbarium
- De demander au Conseil Départemental de lui attribuer cette subvention du 7 500.00 euros pour cette opération.
- D'assurer le solde de ces travaux en autofinancement prévu au budget 2023.

4. Adhésion au CDG33 pour le service de médecine du travail

Monsieur le Maire indique que nous avons la possibilité d'adhérer au CDG33 pour le service suivant :

- Prévention et santé au travail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adhérer au service PREVENTION ET SANTE AU TRAVAIL du CDG33.

Questions diverses :

- La Poste : changement d'horaires possibles pour les tournées suite à la réorganisation du service
- Mutuelle communale : les communes devront obligatoirement en proposer une à leurs agents à partir de 2025-26
- Calivélo : réseau de vélos mis à disposition développé sur le territoire de la CALI.
- Poteau électrique neuf sera mis à Latusque : les travaux sont en cours.
- Point Budget : les subventions sont moins conséquentes que l'an dernier et toutes ne sont pas arrivés. Les comptes sont à l'équilibre.
Bac à compost : disponible sur la commune, à disposition des habitants, à côté de l'hangar communal
- Conseil d'école : Mr Grafte fait un point. Mme Brouet demande des bureaux adaptés aux CE1 et CE2.

Séance levée à 19h35.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Les élus,

Yamin

